

Ministère
de
l'Intérieur.

36V.

Paris, le 14 juillet 1825. 230

2. Bureau
de Comptabilité
générale.

Envoi
de Comptes.

Monsieur, vous trouverez
joint à la présente une expédition
de votre compte des recettes et
dépenses pour 1824 de l'Ecole
sous votre direction.

Ce compte que j'ai dû d'arrêter
définitivement a pour résultat conforme
à celui présenté par vous un excédent
de dépense de 59. 07. dont vous
êtes en avance et que vous aurez à porter
à votre décharge au compte de 1825.

Vous avez joint à l'appui
de votre compte celui de M. Colonia
ayant pour balance en sa faveur
au 31 de ce jour la somme de
15315. 35. sans parler des avances
qu'il a été obligé de vous faire
que pour la continuation d'intérêts
arriérés et des frais ord.^{res} de banque.
J'ai fait faire prendre les monnaies
nécessaires pour le remboursement

à M. le Directeur de l'Ecole Royale
des Beaux arts de France à Rome.

de cette somme ainsi que pour assurer régulièrement
le service de l'Ecole pour 1825 de manière à
faire cesser entièrement ces avances et les intérêts
qui en sont la suite inévitable.

Je prie qu'aut.^{or} octobre prochain, vous me
faisiez connaître la situation de l'Ecole de Rome
vis-à-vis de M. Corlonia, pour que j'y conforme
mes ordonnances subséquentes, mon intention étant
de ne jamais laisser d'arriver à acquitter d'une
année sur l'autre.

Je compte toujours sur votre sollicitude
Monsieur, pour appuyer dans l'administ.^{on}
qui vous est confiée, l'ordre et l'économie qui
peuvent seuls assurer la prospérité de
l'Ecole de Rome.

J'ai l'honneur Monsieur, de vous
saluer avec une parfaite considération.

Le Garde des Sceaux Ministre
Secrétaire d'Etat de la Justice
chargé du portefeuille de l'Intérieur.
Delapierre